

heureusement, la recette en est perdue; et ceux qui font aujourd'hui de la diplomatie et de l'habileté travaillent en sens contraire et voudraient effacer chez les Canadiens-français tout ce qui peut les différencier des éléments qui les entourent. ⁽³⁾

Par intérêt, le parlement anglais vota donc l'acte de 1774, dit acte de Québec, qui nous donna un commencement, bien faible, si vous voulez, mais un commencement nettement accusé d'autonomie politique, et nous assura, ce qui était plus précieux encore, l'usage des lois françaises et de la langue française dans les cours de justice et pour la promulgation des lois et des règlements nouveaux.

Sans aucun doute, l'acte de 1774 conserva le Canada à l'Angleterre et nous sauva du gouffre bostonnais.

L'acte de 1791, qui divisa le Canada en deux provinces, maintint les droits du français comme langue officielle.

Aux jours néfastes de l'Union, en 1840, le parlement anglais s'avisa d'abolir l'usage officiel du français; mais grâce à la fermeté de La Fontaine qui eut le courage, malgré la loi, de prononcer en français son premier discours devant la nouvelle chambre des Canadas-Unis, l'ostracisme de notre langue ne dura pas longtemps. En 1849, la langue française fut de nou-

(3) Lord Dufferin, un des plus éclairés et des plus sympathiques de nos gouverneurs généraux, était convaincu de l'importance de conserver la langue française au Canada. Dans sa réponse à une adresse que lui présentèrent, le 22 juin 1878, les deux chambres de la législature de Québec, ce distingué homme d'Etat anglais s'exprima comme suit :

"Il est vrai que la diversité des races qui existe au Canada complique, jusqu'à un certain point, les problèmes que les hommes d'Etat de ce pays sont périodiquement appelés à résoudre; mais les inconvénients qui peuvent résulter de cet état de choses sont plus que compensés par les nombreux avantages qui en découlent. Je ne crois pas que l'homogénéité des races soit un bienfait sans mélange pour un pays. Certainement un des côtés les moins attrayants d'une partie considérable de ce continent est la monotonie de plusieurs de ses aspects extérieurs, et, selon moi, il est heureux pour le Canada que sa prospérité dépende du travail commun de races différentes. L'action conjointe des divers éléments nationaux donne à votre existence une fraîcheur, une variété, une couleur, une impulsion eclectique qui manqueraient sans cela; et ce serait une politique très erronée que d'essayer de faire disparaître cette diversité. Mon plus ardent désir pour cette province a toujours été de voir sa population française jouer au Canada le rôle si admirablement rempli par la France en Europe. Arrachez de l'histoire de l'Europe les pages brillantes qui rappellent les exploits de la France; retranchez du trésor de la civilisation européenne la part que la France y a apportée, et quel vide énorme n'aurez-vous pas!" —*Cf. Canada under the administration of the Earl of Dufferin*, by George Stewart, Jr, page 614.